



PRÉFET DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

(2 pages)

Lons-le-Saunier, le 17 mars 2022

Rencontres et signature des contrats d'engagement jeunes (CEJ) au Pôle Emploi de Lons-le-Saunier

David PHILLOT, préfet du Jura, s'est rendu au Pôle Emploi de Lons-le-Saunier pour échanger avec 3 jeunes du bassin lédonien, suivis par Pôle Emploi et la mission locale Sud Jura. Ce déplacement a été l'occasion de signer avec eux leur engagement dans le CEJ.

Au 31/01/22, 1 370 jeunes jurassiens sans emploi sont inscrits à Pole-emploi (564 sur Lons) soit une baisse de -12,5 % sur 1 an (- 13% sur Lons). Ils représentent 16% de la demande d'emploi (17% sur Lons).

A noter :

- 71% sont inscrits depuis - d'1 an / 11 % sont inscrits depuis 2 ans
- 5% sont bénéficiaires du RSA
- 6% sont issus de quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- 13% sont non diplômés 32 % ont un niveau CAP/BEP
- 60 % ont le permis de conduire
- Ils recherchent principalement un emploi dans les métiers suivants :
 - ✓ Opérateurs en assemblage
 - ✓ Mise en rayon libre-service / Vente en alimentation
 - ✓ Magasinage/ Préparation de commandes
 - ✓ Nettoyage
 - ✓ Assistance auprès d'enfants

Malgré cette baisse de l'inscription des Jeunes, ils font partie des publics prioritaires à accompagner dans leur retour à l'emploi et ainsi, satisfaire les besoins en recrutement des entreprises de notre territoire.

C'est ainsi que depuis le 1^{er} mars, Les agences Pôle-emploi et les Missions locales mettent en œuvre un nouvel accompagnement des jeunes encore plus intensifié, le Contrat Engagement Jeunes (CEJ). Dans le Jura 5 conseillers Pôle-emploi vont se consacrer pleinement à cet accompagnement

Contrat d'Engagement Jeune, une nouvelle formule d'accompagnement encore plus personnalisée pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi

Le plan « 1 jeune, 1 solution » mis en place en juillet 2020 pour accompagner les jeunes dans la crise, a permis à plus de 3 millions de jeunes de trouver un emploi, un parcours d'insertion ou une formation. Depuis le mois de mai 2021, l'économie a rebondi de manière très vigoureuse. Malgré

**Direction
des services
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

cette bonne reprise et les tensions de recrutement dans certains secteurs, trop de jeunes restent encore sur le bord de la route et se retrouvent évincés du marché du travail.

Le Gouvernement a donc décidé de proposer à ces jeunes un accompagnement profondément renouvelé avec un objectif d'entrée plus rapide dans l'emploi. En complément, le Contrat d'Engagement Jeune mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Qui sont les jeunes concernés ?

Pour tous les jeunes de moins de 26 ans (ou de moins de 30 ans pour les travailleurs handicapés) qui sont durablement sans emploi ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi avec un accompagnement de 12 mois maximum.

Comment bénéficier du Contrat Engagement Jeune ?

Les jeunes actuellement suivis par un conseiller Pôle emploi peuvent se voir proposer le Contrat d'Engagement Jeune.

Les autres jeunes, non suivis jusque-là peuvent se présenter directement à Pole emploi ou passer par le site www.1jeune1solution.gouv.fr pour être orientés en 1ère intention vers l'agence Pôle emploi la plus proche de chez eux.

Qu'est-ce que le CEJ ?

Le CEJ, est un accompagnement d'une intensité exceptionnelle avec pour finalité le retour à l'emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois). Il s'appuie sur 3 volets :

1. Un programme intensif d'activités de 15 à 20h par semaine minimum. Chaque jeune est accompagné par un conseiller de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours y compris lorsque le jeune suit un programme extérieur.

Ce programme s'appuie sur :

- Des échanges hebdomadaires à minima par téléphone et des points d'étapes mensuels approfondis permettent d'établir une relation de confiance entre le jeune et son conseiller.
- Des mises en situation professionnelle du jeune en forte interaction avec l'entreprise, en particulier sur les métiers en tension
- De la gamme de services de Pôle emploi spécifiques à chaque projet professionnel : découverte de métiers, formation, réponses aux offres d'emploi, mise en avant des compétences et création d'entreprise
- L'entraide entre pairs servira à garantir une dynamique de groupe (exemple animation d'un club Jeunes)

2. Une allocation pouvant aller jusqu'à 500€ par mois pour les jeunes sans, ou avec de très faibles ressources et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement exigeant tout en subvenant à leurs besoins.

3. Une application numérique portée par l'Etat pour mettre le jeune au centre de l'accompagnement, lui faciliter les échanges avec son référent et le suivi de son parcours

Pour en savoir plus : consulter le site du Ministère du Travail : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/emploi-presentation-du-contrat-d-engagement-jeune>

Service communication Pôle emploi : communication.bfc@pole-emploi.fr

Direction des services du cabinet

Tél. : 03.84.86.84.42

Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr

Bureau de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura
8 rue de la préfecture
CS 60648
39030 Lons-le-Saunier CEDEX